



Paris, le 14 mars 2023

Objet : Campagne de publication des postes et recrutement de professeurs des universités en science politique

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Les 20 et 22 février dernier, votre ministère a rendu publique l'ouverture de deux concours de recrutement de professeurs des universités en science politique, sur la base de l'article 46.1, au sein des Universités de Créteil (Références GALAXIE n° 4978) et de Lorraine (Références GALAXIE n° 1573). Les établissements concernés ont ensuite appris que leurs demandes de poste au 46.1 avaient été refusées.

L'AFSP s'étonne qu'un poste puisse être publié puis retiré du concours. Ces pratiques sont peu respectueuses des politiques d'établissement et des besoins en termes d'encadrement dans un contexte d'extrême rareté des ressources. L'AFSP s'élève contre ces revirements qui contribuent à bloquer les possibilités de promotion de collègues MCF titulaires de HDR et à démotiver les intéressé.e.s. Le refus d'attribuer des postes de professeurs en science politique fragilise en outre notre discipline qui risque de les perdre au profit d'autres disciplines plus importantes numériquement.

Nous vous demandons instamment de réouvrir ces deux postes de professeurs dans les conditions souhaitées par les établissements et validées par votre ministère les 20 et 22 février dernier.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Christophe Jaffrelot
Président de l'AFSP

Nathalie Duclos
Secrétaire générale de l'AFSP